

## APPEL DE CANDIDATURES

### COMITÉ CONSULTATIF DE LOISIRS

---

La Ville de Beloeil invite les personnes intéressées à faire partie du Comité consultatif de loisirs de la Ville de Beloeil à présenter leur candidature.

Le comité a pour fonction d'étudier et d'analyser tout dossier relatif aux loisirs et à la vie communautaire de la Ville de Beloeil; il fait des recommandations au conseil municipal relativement à la planification, l'organisation, l'animation et l'évaluation de tout ce qui touche les secteurs d'activités du Service des loisirs et vie communautaire.

Le comité a notamment les pouvoirs suivants :

- a) Réviser la politique d'accréditation des organismes et la soumettre au conseil pour approbation
- b) Valider et recommander les demandes de reconnaissance des organismes en vertu de la politique d'accréditation
- c) Participer à la création d'une politique de loisirs qui sera soumise au conseil pour adoption
- d) S'assurer de la mise en œuvre d'un plan d'action qui va découler de la politique de loisirs
- e) Réviser la politique de tarification en vigueur à la Ville pour les installations sportives
- f) Agir à titre de *leader*-facilitateur dans la communauté, et ce, dans le but de susciter l'émergence de nouvelles initiatives en loisirs
- g) Participer à la réflexion relative à l'aménagement et l'achat de certains équipements touchant les loisirs
- h) Faire des recommandations au conseil concernant l'évolution des besoins des citoyens en matière de loisirs

Le comité se réunit au moins quatre fois par année aux dates déterminées par résolution du comité.

Les personnes intéressées qui résident sur le territoire de la Ville de Beloeil doivent transmettre une copie de leur curriculum vitae et soumettre un texte de candidature faisant valoir leur intérêt et leurs compétences particulières les rendant aptes à siéger sur ce dernier.

Les candidats retenus devront se présenter au comité de sélection pour faire valoir leur candidature. Par la suite, une liste des candidats recommandés sera dressée et transmise au conseil municipal afin qu'il nomme le membre du comité parmi les personnes inscrites sur la liste.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur dossier de candidature au plus tard le lundi 21 janvier 2011 à Sylvie Piérard, greffière, à l'adresse suivante :

§ Par courriel : [spierard@ville.beloeil.qc.ca](mailto:spierard@ville.beloeil.qc.ca)

§ Par courrier : Services juridiques  
Ville de Beloeil  
777, rue Laurier  
Beloeil (Québec) J3G 4S9

Donné à Beloeil, ce 8 janvier 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.